

## **Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin, 2009, 344 p.**

**Emmanuel Saint-Fuscien**

Dès l'introduction, l'historien évoque le roman de Georges Darien publié chez Savine en 1890, *Biribi, discipline militaire*. Jusqu'à présent, Darien avait écrit le seul texte à « faire surnager Biribi dans la mémoire nationale ». Jusqu'à présent, car ce livre de Dominique Kalifa replace les bagnes coloniaux au centre d'une histoire sociale et culturelle de l'exclusion, de l'enfermement, de l'armée, de la justice militaire, mais aussi de la colonisation française.

Biribi n'est pas un lieu : c'est le nom générique donné aux nombreuses structures disciplinaires et pénitentiaires de l'armée française installées en Afrique du Nord. Si générique que l'historien doit accomplir un travail cartographique pour offrir au lecteur une géographie de l'enfermement et de l'exil disciplinaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Cette géographie de l'« archipel punitif » de l'armée française est particulièrement dynamique. De France vers l'Afrique, puis de l'Afrique vers la France (avec le retour des sections spéciales à partir de 1912), l'ouvrage rend visibles et intelligibles les échanges et les flux d'hommes, mais aussi de représentations et de pratiques disciplinaires entre le centre de l'Empire et ses marges, vouées à servir de zone de réclusion à la nation. Ateliers de travaux publics, casernes des « bat' d' Af », compagnies spéciales, établissements pénitentiaires de l'armée ou prisons militaires, il s'agit donc d'une géographie d'institutions différentes, aux fonctions différentes. Celles-ci évoluent au cours des deux siècles étudiés mais ont toujours pour objectif de résoudre la même question : enfermer, encaser, discipliner les « pas de chance », les « enfants du malheur », les fortes têtes, les « mauvais sujets », c'est-à-dire, les incapables civils et militaires, réfractaires, d'une manière ou d'une autre, à l'obéissance attendue au sein de l'armée, de la Restauration à la V<sup>e</sup> République.

Dans cette histoire longue de presque deux siècles (de la création des compagnies de discipline en 1818, à la dissolution officielle de la dernière « compagnie d'instruction » en 1976), un basculement semble s'opérer entre 1890 et 1910 exactement. C'est, en effet, au cours de ces années, décidément décisives, qu'un seuil d'intolérance à une certaine violence dans les pratiques d'autorité se diffuse dans une large partie de la société française. Le succès du livre de Georges Darien fait écho à celui d'un autre grand roman antimilitariste, celui de Lucien Descaves, même si les « chaouchs » décrits par le premier demeurent assez éloignés des tristes « *Sous-Offs* » de l'active qui peuplent le roman du second. Cette violence venue des cadres intermédiaires devient de plus en plus inacceptable dans une société lettrée en quête d'une autorité laïque et républicaine fondée, en théorie au moins, sur la compétence. De ce point de vue, on se demande si le rejet des figures de l'officier subalterne, et davantage encore du sous-officier, ne s'inscrit pas dans une intolérance grandissante envers toutes les figures intermédiaires de l'autorité. D'autres refus de l'autorité intermédiaire émergent simultanément, par exemple, dans la mine contre les porions, à l'usine contre les contremaîtres ou dans l'univers scolaire contre les « pions » d'internat.

Du point de vue de la dénonciation de Biribi, Dominique Kalifa dévoile l'enquête du journaliste Jacques Dhur, publiée à partir de 1906 dans le quotidien *Le Journal* (un million d'exemplaires). Moins connue aujourd'hui que le roman de Georges Darien, c'est pourtant elle qui, par sa large diffusion, offrit la plus grande publicité à la violence du système et aux horreurs physiques subies par les proscrits. C'est bien au moment de la déprise, en principe, de la violence dans le commandement (nouvelle circulaire sur l'interdiction de tout châtiment corporel en 1902 et circulaire sur la réduction du droit de punir des officiers en 1904) que les mauvais traitements infligés aux disciplinaires, aux reclus, aux exclus, aux prisonniers, ne semblent plus admissibles.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, la réflexion particulière accordée par l'auteur à l'aspect physique de l'expérience disciplinaire met en lumière les conséquences de ces mauvais traitements sur les corps (et les âmes). Ce surcroît d'attention accordé à la dimension corporelle de l'histoire des bagnards militaires va bien au-delà d'une énonciation des tortures : crapaudine (lier les mains et les pieds dans le dos du prisonnier), silos, coups, humiliations et souillures diverses. L'auteur rend possible, en effet, l'appréhension de l'univers sensible du disciplinaire ou du condamné. Disons-le, cet univers apparaît absolument effrayant. Le climat d'abord (chaleur et sécheresse ou chaleur et humidité) rend tout manque d'hygiène et d'espace absolument suffocant : cellules fermées, locaux vétustes, cachots au-dessus ou à côté des latrines dont il émane l'odeur irrespirable de l'urine fermentée. Ces espaces, baraquements vétustes ou dortoirs sordides et surchargés (de 40 à 75 places encore dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle) provoquent un taux de maladie extrêmement élevé : tuberculose, paludisme, typhoïde, sans compter les maladies vénériennes, très répandues. L'approche statistique de l'historien le confirme : le disciplinaire est le plus souvent un homme malade. Du point de vue de la mortalité, ce sont les ateliers de travaux publics qui présentent les taux les plus dramatiques : en 1907, sur 2066 prisonniers des établissements militaires d'Algérie, 1443 hommes sont reçus à l'hôpital au moins une fois, 87 sont réformés et 27 décèdent, soit un taux de mortalité de 13 pour 1000 (contre 4 pour 1000 dans les prisons métropolitaines la même année). Les souffrances faites aux corps sont aussi des violences symboliques. Le rasage est non seulement douloureux mais il prive les hommes des « signes ostensibles de virilité », notamment de la moustache. Le courrier est limité, ouvert, et les moments d'intimité sont soumis au bon vouloir des sous-officiers et officiers subalternes. Dans ces conditions, le tatouage, encore une épreuve physique, demeure une des rares possibilités de préserver, voire de renforcer, l'identité personnelle des disciplinaires.

Du point de vue de la brutalité faite au corps (physique et symbolique) le chapitre sur la sexualité à Biribi demeure peut-être le plus singulier. Dans cet univers d'hommes, elle se trouve forcément réduite à la prostitution ou à l'homosexualité, deux facettes de la sexualité des soldats ou des détenus qui apparaissent, dans le cadre des bagnes militaires, particulièrement brutales. Dans le premier cas, parce que les espaces de prostitution ne bénéficient pas des moyens minimums pour préserver la sécurité des prostituées et la santé des soldats (pas de contrôles médicaux, pas d'hygiènes, simples tentes dressées à proximité des camps sans lavabos ni bidets... encore en 1930). Les normes, en général, demeurent très éloignées des critères sanitaires des « bordels militaires de campagne » administrés par les autorités après la Première Guerre mondiale. Les pratiques homosexuelles apparaissent également d'une très grande

violence. Ici, ce sont les sources médicales et de rares témoignages qui permettent à l'historien d'offrir cette représentation des pratiques sexuelles en milieu de réclusion. Les alliances, les hiérarchies et les rapports de domination modèlent les rapports sexuels. Ceux-ci semblent se réduire avant tout à un rapport de force entre un « dominant » (« caïd », « chef », « dur ») formant un couple avec un « dominé » (« môme », « minot », « girond »). Cette relation sexuée entre disciplinaires apparaît très brutale, essentiellement sous la forme d'un marché entre les plus forts qui protègent les plus faibles en échange de leur soumission. Ici peut-être, il apparaît bien difficile de savoir si cette vision est le fruit d'un effet de source ou d'une description qui dévoile une relation socialement dépréciée, y compris par ceux qui l'imposent ou la subissent, au sein de cet environnement de contraintes et d'immense brutalité.

Bien d'autres sujets essentiels à l'histoire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sont abordés dans cet ouvrage, notamment la justice militaire et son évolution, les différentes réformes des corps disciplinaires, Biribi au cours de la Grande Guerre ou la place singulière des bagnes militaires dans l'histoire coloniale. Dominique Kalifa, fidèle à sa façon ouverte d'écrire et de penser l'histoire culturelle et sociale de la répression, offre ainsi un livre dense et saisissant, un livre important.